



## Mont-Saint-Hilaire dépose ses états financiers 2016

**(Mont-Saint-Hilaire) – Le rapport financier 2016 de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, vérifié par la firme Deloitte, a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil municipal le 1<sup>er</sup> mai 2017. Ce rapport financier, présenté sans réserve, montre un excédent des revenus sur les dépenses de 2 340 332 \$. Ce résultat s'explique en grande partie par quelques éléments ponctuels et impondérables au niveau des revenus.**

Ce sont d'abord des transactions immobilières qui ont généré des droits de mutation de 289 633 \$ plus élevés que ce qui était prévu au budget. Aussi, et surtout, les remboursements de fin d'année du Conseil intermunicipal de transport de la Vallée du Richelieu (CITVR) et de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la vallée du Richelieu (RIEVR) se sont élevés à 1 295 721 \$.

Le maire Yves Corriveau est satisfait de ces résultats. « *Lorsque l'on retire ces deux éléments du calcul final, on se rend compte que la Ville a dégagé un surplus de 755 000 \$, soit 2,27% du budget. Considérant tout ce qui a été réalisé et l'arrêt du développement pendant les grandes consultations, c'est remarquable* ».

Investissement : En 2016, la Ville a mené divers travaux, notamment la réfection du chemin de la montagne avec accotement asphalté, la finalisation de la rue Blain et d'autres rues. Du côté des bâtiments, la caserne incendie est le principal investissement. L'acquisition du terrain en prévision d'une école primaire dans le quartier de la Gare ainsi que d'autres acquisitions de terrains aux fins de conservation sont à noter. Enfin, d'autres investissements, tels que les jeux d'eau au parc du village de la Gare et la construction du pavillon Isaac-Vandandaigue présentent les principaux investissements de Mont-Saint-Hilaire en 2016. À noter que la réalisation de ces travaux a bénéficié de l'apport de subventions en provenance des différents paliers de gouvernement.

Utilisation du surplus : La Ville va faire passer son fonds de roulement de 2 M \$ à 2,5 M \$ (une réserve qui sert pour s'emprunter à elle-même, sans intérêts). De même, la réserve financière de la Ville est haussée de 50 000 \$ pour de futures acquisitions de lots (terrains). D'autre part, l'application de la politique de gestion des surplus implique un montant de 480 860 \$. Enfin, il y a création d'un surplus affecté de 1,26 M \$ pour la gestion du transport en commun.

La dette à long terme non consolidée au 31 décembre 2016 s'établit à 57,59 M \$, comparativement à celle au 31 décembre 2015 qui était de 52,15 M\$. Le ratio de l'endettement total net à long terme par rapport à la richesse foncière passe cependant de 1,74 en 2015 à 1,70 en 2016 (par 100 \$ de richesse foncière uniformisée).

Pour consulter les états financiers 2016 ou la présentation, rendez-vous sur site Internet de la Ville au [www.villems.h.ca](http://www.villems.h.ca).